

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

LOT / IIOT	surface d'emprise au sol [m ²]		surface du lot / de l'ilot [ares]		surface constructible brute [m ²]	
	min.	max.	min.	max.	min.	max.
	max.	min.	max.	min.	type et nombre de logements	
	type de toiture		nombre de niveaux			
	type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions [m]			

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2,...R nombre d'étages en retrait
- +1,2,...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- oc constructions en ordre contigu
- onc constructions en ordre non contigu
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

- lot projeté
- ilot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

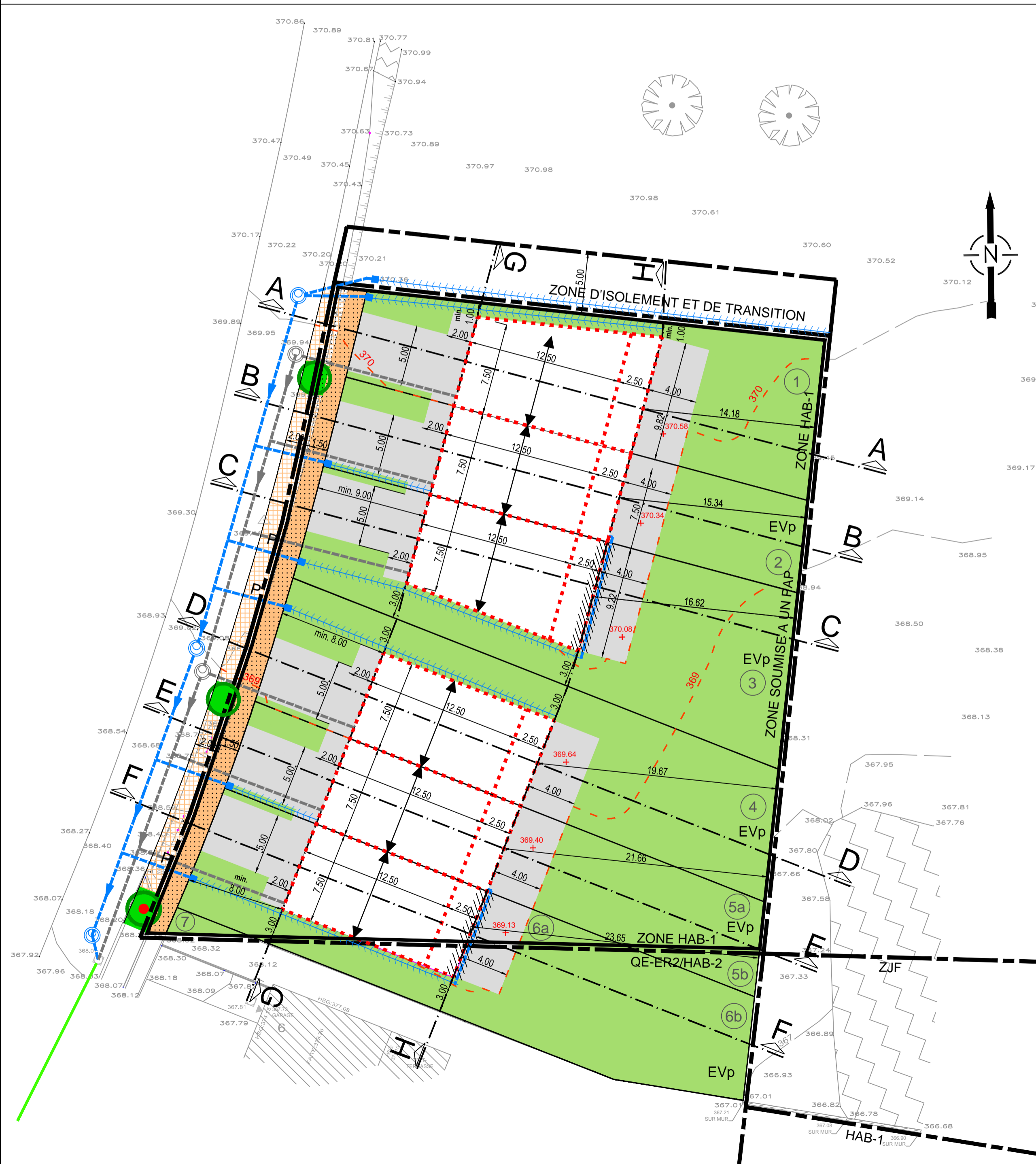
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- niveau dalle (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux mixtes existante
- terrain remodelé

LOT 1		3.90 ares		LOT 2		2.97 ares		LOT 3		4.88 ares		LOT 4		4.60 ares		LOT 5a		3.20 ares	
-	111	-	232.5	-	107	-	205	-	111	-	228.5	-	107	-	217	-	107	-	205
215	1-mb	-	1-u	205	1-mb	-	1-u	215	1-mb	-	1-u	200	1-mb	-	1-u	200	1-mb	-	1-u
t2	hc-6.00	hf-11.00	-	1C+II+1S	t2	hc-6.00	hf-11.00	-	1C+II+1S	t2	hc-6.00	hf-11.00	-	1C+II+1S	t2	hc-6.00	hf-11.00	-	1C+II+1S
30°-42°	-	-	-	30°-42°	-	-	-	30°-42°	-	-	-	30°-42°	-	-	-	30°-42°	-	-	-

LOT 5b		0.22 ares		LOT 6a		2.17 ares		LOT 6b		2.73 ares		LOT 7		0.07 are	
-	-	-	-	-	107	-	217	-	13	-	30	-	-	-	-
-	-	-	-	170	1-mb	-	1-u	45	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	t2	hc-6.00	hf-11.00	-	1C+II+1S	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	30°-42°	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-



INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION
h	FMO	29.03.2019	MUR	Modification des valeurs de SCB
g	FMO	26.03.2019	MUR	Adaptation limite PAG
f	FMO	07.02.2019	MUR	Mises à jour
e	FMO	07.12.2018	MUR	Modification stationnements privés
d	ERE	10.08.2018	MUR	Mise à jour canalisations

M. OUVRAGE : ALPINA IMMOBILIERE S.A.R.L. Dessiné par : PBU Date : 30.10.2017 Signature :

PROJET : PAP 'RUE DE HOLZEM' à DIPPACH Contrôlé par : ERE Date : 30.10.2017 Signature :

OBJET : PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER Responsable : MUR Date : 30.10.2017 Signature :

Echelle : 1 / 250

N° DU PLAN : 171049-1/01h

BEST Bureau d'Etudes et de Services Techniques
 2, rue des Sapins L-2513 Senningerberg
 Tél. : 349090 Fax: 349433
 INGENIEURS-CONSEILS E-mail : best@best.lu